

## **Sénat-Questions d'actualité au Gouvernement**

7 avril 2021.

### **Modèle français de sécurité civile Mme Émilienne Poumirol. –**

(Applaudissements sur les travées du groupe SER)

En février 2018, par l'arrêt Matzak, la Cour de justice de l'Union européenne a reconnu les astreintes des sapeurs-pompiers volontaires comme du temps de travail au sens de la directive de 2003. C'est contradictoire avec la loi du 20 juillet 2011, qui définit le volontariat comme un engagement citoyen libre. Cela inquiète les sapeurs-pompiers, mais aussi les élus. Notre modèle de sécurité civile pourrait être gravement atteint. Les directeurs de services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ont reçu une directive en novembre qui laisse entendre la fin de notre modèle. Quelles sont les intentions du Gouvernement ? (Applaudissementssur les travées du groupe SER)

**Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté.** – La décision de la Cour de justice de l'Union européenne a suscité des inquiétudes au sein des SDIS et parmi les élus. Les échanges de la France avec la Commission européenne ont conclu à la pérennisation de notre modèle fondé sur 200 000 volontaires, auquel le Gouvernement est aussi attaché que vous. Il n'est pas remis en cause mais doit être sécurisé car il est structurant pour notre système de sécurité civile. Le ministre de l'Intérieur n'entend pas transposer la directive sur le temps de travail aux sapeurs-pompiers volontaires. Le Gouvernement veut privilégier la concertation. Préfets et directeurs généraux de la sécurité civile doivent la préparer, en liaison étroiteavec les SDIS. Les besoins opérationnels doivent être analysés. (Applaudissements sur les travées du RDPI)

**Mme Émilienne Poumirol.** – Vous n'avez guère dissipé nos inquiétudes. Le volontariat est un engagement civique altruiste et généreux. L'ensemble des sapeurs-pompiers attendent une nouvelle directive spécifique, pas des dérogations au cas par cas. Profitons de la prochaine présidence française de l'Union européenne pour conclure ce dossier ! (Applaudissements sur les travées du groupe SER)